

## Extrait du projet de Compte-Rendu du Conseil Territorial de l'Environnement N°2 (projet du compte rendu du Comité de Coordination Technique Territorial INTEGRE N°1)

Date de la réunion : Vendredi 21 Mars 2014

Date du CR : 26/03/2014

Lieu : Salle Opérationnelle de l'Administration Supérieure

Rédigé par : Julie PETIT

Liste des participants :

Liste de diffusion du CR :  
Equipe Integre

- M. AUBOUIN Michel, Préfet, Administrateur Supérieur, Chef du Territoire ;
- Mr POLUTELE Napole, Député de Wallis et Futuna ;
- Mr LAUFOAULU Robert, Sénateur de Wallis et Futuna ;
- Mr HANISI Petelo, Président de l'Assemblée territoriale ;
- M. LIUFAU Paulo, Mahe, représentant de la chefferie de Wallis ;
- TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo ;
- M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ;
- Mme TALI Matilite, Association Maui Lelei ;
- Mr ARRIGONI Mickael, chef de la circonscription d'Uvea ;
- Mme FOLOKA Sulia, chef du service de la Coordination des politiques publiques et du développement ;
- Mr IRZ Pascal, représentant le Chef du service des Affaires rurale et de la pêche ;
- Mr GANDON Arnaud, chef du service des Travaux publics ;
- Mr HOATAU Viane, chef du service des Affaires maritimes, des ports et des phares et balises ;
- Mr MALAU Atoloto, chef du service de l'Environnement ;
- Mme TUHIMUTU-TAOFIFENUA Malia, adjointe du chef du service territorial de l'environnement ;
- Mme BRUNET Karine, responsable du laboratoire d'analyses et du SAGE, service territorial de l'environnement ;
- Mme Delphine LEGUERRIER-SAUBOA SURAUD, coordinatrice régionale du projet INTEGRE – CPS ;
- Mme PETIT Julie, coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis & Futuna – CPS ;
- Pr. ALLENBACH Michel, UNC, expert invité.

Excusés :

- Mr KANIMOA Patalione, Conseiller économique, social et environnemental
- KALAE KIVALU, représentant de LAVELUA
- Mr le Président de la Fédération Haofaki tou Ulufenua
- Mr FOSSAT Dominique, délégué du préfet à Futuna
- Mr SÆUR Alain, directeur de l'Agence de santé
- Mr KOLOKILAGI Samuele, chef du service des Affaires économiques et du développement

**Objet de la réunion :**

Permettre qu'un volet du CTEDD soit consacré à INTEGRE et donc qu'il constitue le Comité de Coordination Technique Territorial (CCTT) du projet INTEGRE : Via des points d'avancement réalisés à chaque réunion du Conseil Territorial de l'Environnement ;

**Relevé de Décision :** le Compte rendu global étant en cours de validation. Ce document constitue donc un extrait du projet de relevé de décisions du Conseil Territorial de l'Environnement.

**Le Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable :**

Le conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable, crée par l'arrêté N°2013-293 du 18 Juillet 2013, est une instance en charge d'examiner et d'émettre des avis sur les différents dossiers relatifs à la protection de l'Environnement, au patrimoine naturel, aux énergies renouvelables, à la gestion et valorisation des déchets et au développement durable.

Par ailleurs, la tenue de réunions est l'occasion d'échanges et de débats entre les élus, les chefferies et les autorités administratives avec un spécialiste sur un sujet relatif à la protection de l'environnement autour de ces thématiques, afin de renforcer la compréhension et la prise en compte de l'environnement.

Ces réunions peuvent se réunir à Futuna si des questions environnementales concernent essentiellement Futuna, sous forme de commission, et plusieurs comités seront créés pour traiter des questions plus spécifiques.

Lors de ces réunions, outre différents dossiers traités par le Service de l'Environnement, un invité est sollicité pour réaliser une intervention sur une problématique spécifique.

La première réunion du Conseil territorial de l'environnement et du développement durable s'est tenue le jeudi 3 octobre 2013 de 9h30 à 12h à la salle opérationnelle de l'Administration supérieure.

En ce qui concerne le projet INTEGRE, cette deuxième réunion de ce jour, a pour objectifs de valider le fait que le Conseil Territorial de l'Environnement suit les avancements d'INTEGRE et vaut CCTT (Comité de Coordination Technique Territorial).

## **Le projet INTEGRE : Initiative des Territoires du Pacifique Sud pour la Gestion Régionale de l'Environnement :**

La présentation est assurée par Julie Petit (CPS – Coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis & Futuna) avec la présence de Delphine Leguerrier (CPS – Coordinatrice INTEGRE) :

En introduction, la Coordinatrice Adjointe a tenu à rappeler les points essentiels du projet INTEGRE (projet de gestion intégrée des zones côtières). Le projet se déroule simultanément sur 4 Territoires (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis & Futuna et Pitcairn) et dispose d'un budget de 12 millions d'euros financé par l'Union Européenne (enveloppe du 10ème FED Régional PTOM Pacifique) sur la durée des 4 ans du projet (2013-2017). La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Polynésie française et la maîtrise d'œuvre par la CPS. Après un rappel des sites pilotes du Territoire (Wallis et son lagon ; Futuna), une définition succincte de la gestion intégrée (démarche / outil de gouvernance et moyen de répondre aux problèmes induits par l'intensification des activités humaines) est présentée, en mettant en évidence les 5 niveaux d'intégration (Terre/mer, Intersectorielle, Intergouvernementale, Science/gestion, Régionale) de la gestion intégrée qui est avant tout une démarche participative menée avec les acteurs de terrain et les populations locales.

Puis, les deux objectifs généraux d'INTEGRE sont énoncés :

- Promouvoir la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.
- Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

Les composantes techniques du projet sur lesquelles les activités du programme sont décrites : la composante 1 (planification et mise en réseau) qui est la partie transversale du projet, et la composante 2 qui rassemble les activités de mise en œuvre de la gestion intégrée dans les sites pilotes. En complément, il est indiqué les budgets de ces composantes avec les sommes allouées spécifiquement à Wallis et Futuna (858 000 euros soit 102 385 140 Fcfp).

Julie poursuit par un point sur le montage institutionnel du projet et la gouvernance locale avec le détail du rôle de chaque instance :

- Echelle régionale : Comité de Pilotage : instance décisionnelle du projet ;
- Echelle Territoire : Comité de Coordination Technique Territorial : instance de validation du Territoire ;
- Echelle site : avec la mise en place d'un bureau technique et d'un comité local par site.

Enfin, le calendrier du projet est précisé notamment par le prochain Comité de pilotage qui se tiendra à Wallis sur la gouvernance du projet le 25/04/2014.

Les pistes de projets aussi bien pour Wallis et pour Futuna sont présentées, notamment sur la gestion des déchets et la préservation de la ressource en eau, ainsi que la prévention des pollutions. Ces pistes de projets sont issues des fiches signalétiques rédigées par les Territoires qui ont identifiés les enjeux majeurs des sites, et des rencontres d'acteurs locaux. Il ne s'agit pour le moment que de pistes de projet, INTEGRE ne pourra pas financer l'intégralité des pistes présentées mais pourra servir de levier. Dans ce cadre, les fiches d'activités ainsi que les critères de sélection d'un projet qui devront être remplies par les porteurs de projets sont présentées.

Enfin, et afin de s'appuyer sur les instances locales existantes, l'équipe du projet INTEGRE fait la demande auprès du CTEDD pour qu'un volet de cette instance soit consacré à INTEGRE et donc qu'il puisse siéger en tant que Comité de Coordination Technique Territorial (CCTT) du projet INTEGRE de Wallis et Futuna.

Réactions :

Le préfet, qui valide la demande d'INTEGRE en intégrant donc au sein du CTEDD le CCCTT INTEGRE, demande si la fréquence des réunions (4 fois par an) convient à INTEGRE.

La Coordinatrice adjointe indique que cela correspond tout à fait aux impératifs du montage institutionnel et que donc la prochaine réunion du CTEDD devra traiter de la validation des plans d'actions pour le projet INTEGRE.

Le Sénateur désire connaître le nombre de personnes qui travaillent sur le site de Wallis.

La Coordinatrice adjointe signale qu'elle est toute seule sur l'ensemble du Territoire et donc responsable des sites de Wallis et de Futuna.

La Coordinatrice du Projet souligne que l'objectif de l'équipe d'INTEGRE est de venir appuyer et non se substituer aux services existants.

Par la suite, le Sénateur souhaite connaître le fonctionnement de l'équipe d'INTEGRE et ses relations avec les services du Territoire.

La Coordinatrice adjointe indique qu'elle est basée au Service de l'Environnement et qu'elle travaille en étroite collaboration avec ce service (Service référent pour le projet INTEGRE). Elle collabore également avec l'ensemble des instances du Territoire telles que l'Administration, l'Assemblée Territoriale, les chefferies, la Circonscription, l'ensemble des Services de manière à trouver une synergie entre les services, de même que les Associations et l'ensemble des acteurs locaux.

La Chef du SCOPPD témoigne que son service assure le suivi du projet INTEGRE au niveau territorial, s'assure de la cohérence du projet avec les autres projets, et que le STE s'occupe du suivi technique.

Le préfet souhaite enfin que ce programme s'harmonise avec les projets en cours ou à venir, pour plus de cohérence aussi bien dans les financements que dans la mise en œuvre

**Annexe :**

**Programme de la 2<sup>ème</sup> réunion du Conseil Territorial  
de l'Environnement et du Développement durable**

**vendredi 21 mars 2014 à 9h00**

**Salle opérationnelle – Administration Supérieure**

**9h00 :** Salutations et mot d'introduction par M. le Préfet,  
Présentation de l'ordre du jour

**9h15 – Expert invité : Professeur Michel ALLENBACH, UNC**

*« Protection du littoral, changement climatique »*

Exposé – questions - débat – (45 min).

**10h00 : Projet INTEGRE**

- Etat d'avancement, les grands enjeux, gouvernance

Exposé - questions - débat (30 min).

**10h30 : Autres dossiers en cours – par le STE**

- SAGE (10 min)
  - Présentation, Commission Locale de l'Eau, planification ;
  - Historique, avancement et réalisations, financements.
- Biodiversité (10 min)
  - Information sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité ;
  - Présentation du plan local, actions en cours
- IFRECOR (10 min)
  - Information sur le plan national : présentation des Thèmes d'Intérêt Transversal Changement climatique et Adaptation pilotés par WF (actions en cours) ;
  - Présentation du plan local et des actions en cours;

Exposés – questions- débats (60 mn)

11 h30 : Clôture par M. le Préfet